ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radio

Question écrite n° 132580

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les préoccupations du Syndicat national des radios libres relatives au dispositif de soutien financier aux radios. Le SNRL constate que le Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) reste insuffisant. Il demande également un soutien gouvernemental sur la question de l'allègement des droits SACEM, en contrepartie du potentiel et de l'engagement à la diffusion et la promotion des nouveaux talents sur les territoires ; une amélioration du dispositif de l'EPRA (Échanges et production radiophoniques) et la dotation de moyens nouveaux. Il lui demande sa position sur le sujet et les mesures envisagées pour que les radios puissent répondre aux missions de service public.

Données clés

Auteur : M. Laurent Hénart
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 132580
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 mai 2012, page 4016
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)